

Date de dépôt : 14 mars 2016

Pétition

contre les nuisances et le bruit causés par les établissements publics et leurs terrasses, rue Sismondi

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous, voisins des bars de la rue Sismondi, déplorons que, depuis l'ouverture de nombreux bars dans ce périmètre, nous ayons à subir de graves nuisances, telles que :

- tapage nocturne et diurne quasi systématique du lundi au dimanche matin,
- déchets, vomissures et urine aux abords des établissements ainsi que tout le long de la rue.

En effet, depuis la permission accordée par le service du commerce d'ouvrir de nombreux débits de boissons dans une rue qui abritait de petits commerces, nos conditions de vie se sont dégradées.

La multiplication de ces bars, ainsi que la souplesse de la Ville de Genève à autoriser l'installation de terrasses jouxtant les différents débits de boissons ont amené une population de plus en plus nombreuse à fréquenter notre rue.

S'il est légitime de voir la population genevoise profiter de ces aménagements, cela ne doit pas être en fait au détriment des habitants, on subit.

Malgré plusieurs tentatives de dialogue avec les autorités compétentes, et des plaintes fréquentes auprès des agents de police ou de la police municipale, les mesures prises, telles que :

- la pose d'une vidéo en haut de la rue,
- le passage des agents de la police municipale,

n'ont pas apporté la réponse adéquate aux problèmes évoqués, au contraire. Les personnes qui fréquentent nuitamment notre rue se comportent comme si elles étaient seules au monde dans un quartier d'habitations dense et

méprisent les habitants ainsi que les règlements mis en place par la Ville de Genève.

Il a été démontré que le manque chronique de sommeil provoque à court terme la diminution des performances intellectuelles, émotionnelles et physiques et à long terme génère des dépressions, maladies métaboliques, cardiovasculaires et dégénératives. Il a aussi un impact sur l'espérance de vie.

Nous constatons, toutefois, des éléments positifs depuis quelques mois :

- au 5, rue Sismondi : pose d'une porte supplémentaire devant le renforcement d'un immeuble afin d'éviter les défécations et urines ;
- au 3, rue Sismondi : changement de la porte vitrée de l'entrée de l'immeuble qui avait été cassée par une femme avec un coup de pied ;
- rencontre avec M. Gaillard, îlotier à la gendarmerie des Pâquis, qui informe sur les modifications qui vont être réalisées prochainement ;
- quatre bars devraient fermer ou le sont déjà : « Le Flirt », « La Trappe », « Grand Prix II » et « Le Ranch » ;
- les terrasses devront être bâchées pour ne plus que du monde s'y installe à la fermeture des bars ;
- sécurité renforcée jusqu'à 3h du matin, les jeudis, vendredis et samedis, ainsi que les agents de proximité renforcés, afin de lutter contre la délinquance et les incivilités.

Nous, habitants de la rue Sismondi, demandons que les nouveaux établissements, ainsi que les établissements restant comme par exemple le « Vera Cruz » et le kiosque à côté, respectent la tranquillité des habitants. Nous souhaitons pouvoir vivre à nouveau sereinement et que la Ville et le canton de Genève instaurent ce qui est possible.

N.B. 48 signatures
Les habitants de la rue
Sismondi
p.a. M^{me} Françoise Lyonnet
8, rue Sismondi
1201 Genève
M. Leonardo Di Trani
16, rue Sismondi
1201 Genève